

# UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



*Bureau de développement  
des télécommunications*

T E L E F A X

Place des Nations  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11  
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56  
Gr4: +41 22 730 65 00

Date: le 14 septembre 2009      Heure:      Page 1/8      Réf.: DM-208

A: Autorités nationales de régulation et opérateurs nationaux pour les pays francophones d'Afrique      Fax:

De:      **Pour répondre:**  
Contact: M. Makhtar FALL      E-Mail: [makhtar.fall@itu.int](mailto:makhtar.fall@itu.int) ;  
Chef Division Environnement Réglementaire et Commercial      Fax : +41 22 7306210 Tel : +41 22 7306256  
Mme Margarida Evora Sagna      E-Mail: [margarida.evora@itu.int](mailto:margarida.evora@itu.int) ;  
Conseillère principale, Bureau de zone pour la Région Afrique de l'ouest      Tel +221 338497719/20  
UIT Dakar, Sénégal

Objet: **Formation UIT pour experts des Autorités nationales de régulation et des opérateurs sur la modélisation des coûts, 7- 11 Décembre 2009, Dakar, Sénégal**

Madame, Monsieur,

L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) organise en collaboration avec l'École Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar, une formation sur la modélisation des coûts, à Dakar (Sénégal), 7-11 Décembre 2009. C'est pour nous un grand honneur de vous inviter à participer à cette formation qui aura lieu à l'ESMT.

Les méthodes de tarification et de modélisation des coûts sont déterminantes dans le rôle que joue le régulateur pour que le secteur des TIC fonctionne sur des bases équitables, concurrentielles et saines, afin d'assurer un accès abordable aux TIC tout en incitant l'ensemble des acteurs du marché à investir. Pour parvenir à un juste équilibre, il est indispensable que les régulateurs comprennent parfaitement et analysent d'une manière détaillée les avantages et inconvénients des différents modèles de coûts, notamment leurs incidences pour le calcul des tarifs en fonction des coûts des services de détail et de gros soumis à réglementation et les problèmes que pose la collecte de données.

En outre, en raison de la rapidité des progrès techniques, il est nécessaire de mettre à la disposition des techniciens suffisamment d'outils de modélisation des coûts et de connaissances pour qu'ils puissent mieux comprendre la manière d'élaborer leurs propres modèles de coûts ou d'adapter les modèles de coûts existants à l'évolution de l'environnement.

Ces questions fondamentales relatives à la détermination des coûts figurent au nombre des thèmes qui seront examinés au cours de cette formation sur la modélisation des coûts.

Cette formation qui s'adresse aux experts des Autorités nationales de régulation et des opérateurs sera animée principalement par M. SAWADOGO Alain Tounwende, formateur à l'ESMT de Dakar, et M. EL HAFFAF de l'Agence Nationale de Régulation des Télécommunications (ANRT) du Maroc.

La formation a pour but de permettre aux participants d'effectuer des exercices concrets et des travaux pratiques pour pouvoir comprendre le développement de modèles de coûts. Elle consistera:

- à analyser et à décrire de manière détaillée les différentes méthodes de calcul des coûts applicables aux télécommunications/TIC (par exemple LRIC, LRAIC, FDC, ABC, etc.) et présentera d'autres méthodes de réglementation des prix (par exemple l'évaluation comparative, le plafonnement des prix, la séparation comptable, etc.);

- à fournir une présentation détaillée des modèles de coûts actuels (par exemple COSITU, modèle de la Banque mondiale et autres exemples);
- à communiquer aux participants une liste récapitulative concrète permettant de déterminer quelle méthode il convient de choisir en fonction du contexte national;
- à expliquer l'importance du processus de collecte de données et la manière de collecter ces données;
- à expliquer comment élaborer un modèle de coût, notamment une approche progressive (définition des services de télécommunication, estimation du trafic, éléments de coût, calcul des coûts afférents au réseau, coûts directs, indirects, communs et spéciaux, amortissement, coûts des biens d'équipement, table de routage et matrice de répartition des coûts, comparaison avec les tarifs en vigueur, analyse et interprétation des résultats);
- à permettre aux participants de tester le modèle au moyen de différentes conditions de marché, en tenant compte du nombre d'opérateurs (fixes et mobiles) et des différents services de télécommunication (fixes, mobiles, téléphoniques, SMS, itinérance, Internet, VoIP, télévision mobile, etc.);
- à proposer un aperçu des perspectives pour adapter les modèles de coûts aux réseaux NGN.

Des débats auront également lieu pour encourager le dialogue et l'échange de données d'expérience entre les participants. Les experts des questions liées à l'établissement des coûts représentant les autorités de régulation et les opérateurs sont vivement encouragés à prendre part à cette formation, dont le programme provisoire figure en Annexe.

Cette formation de haut niveau aura lieu en français seulement. Pour des raisons pratiques de logistique, le nombre de participants sera limité à deux par pays.

Tous les renseignements concernant l'enregistrement, ainsi que les renseignements d'ordre pratique, dont une liste d'hôtels à Dakar, seront affichés prochainement sur les sites web suivant: <http://www.itu.int/ITU-D/finance/>, et [www.esmt.sn](http://www.esmt.sn).

Nous vous invitons à confirmer votre participation en vous inscrivant avant le **10 novembre 2009**.

Nous comptons sur votre participation à cette formation et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

[Originale signée]

Sami Al Basheer Al Morshid  
Directeur